



Mairie de Saint-Bonnet-Briance

Bilan de la concertation menée lors de l'élaboration PLU de la commune de Saint-Bonnet-Briance

Je soussigné Mme Chadelaud, Maire de Saint-Bonnet- Briance, atteste que les modalités de concertation définies dans la délibération de prescription d'élaboration du PLU du 25 février 2015 ont bien été respectées.

La population, les Personnes Publiques Associées et d'autres personnes concernées ont été concertées sur les études d'élaboration du PLU sur l'ensemble de la durée du projet. Une réunion consacrée aux exploitants agricoles a été engagée en ce sens le 1^{er} Mars 2016 et une boîte à idées et un cahier de remarques ont été mis à disposition du public à la Mairie.

Deux réunions publiques ont également eu lieu le 14 Janvier 2016 ainsi que le 05 Juillet 2017 pour présenter aux habitants les principes du PLU.

L'ensemble des personnes publiques associées ont été invitées à deux reprises : le 24 avril 2017 ainsi que le 17 octobre 2017.

Le Maire,

